

deux-litres de lait bouillant dans lequel on a préalablement fait fondre 125 grammes de sucre. On tourne de nouveau à mesure qu'on verse le lait, et quand le tout est bien mêlé et forme une bouillie un peu épaisse, on verse le mélange dans une casserole avec une plaque qu'on place sur un feu doux et égal. On recouvre ensuite la tourtière avec un couvercle garni de brasse, et on laisse cuire pendant environ vingt minutes. On glace, au moment de servir, avec du sucre en poudre. Pour que le flan soit bien confectionné, il faut qu'il ne soit ni trop clair ni trop épais, qu'il ait la consistance d'une gelée bien prise et qu'il soit bien également lié, surtout sans grumeaux. Les restes de ce flan peuvent servir à faire d'excellents beignets. On coupe ces restes en losanges, et, après les avoir légèrement saupoudrés de farine, on les fait frire en leur laissant prendre une belle couleur.

Le flan en croûte se fait de la même façon que le précédent, avec cette différence qu'on verse la bouillie dans une croûte préparée à cet effet, de la même manière que pour les tourtes. Enfin, on peut remplacer ce mélange par de la frangipane, dont on garnit la croûte et sur laquelle on place, en général, de petits filets de pâte affectant le dessin d'un filet ou d'un tissu natté, et que l'on glace au caramel après la cuisson.

Le flan est, avec la galette et le chausson aux pommes, l'un des produits les plus communs de la pâtisserie ordinaire ; il se fait en assez grand débit dans les quartiers occupés par des ateliers d'ouvriers, et surtout d'ouvrières. Quoique très-estimé par le gamin de Paris, qui en fait son déjeuner et son dîner, dans la langue populaire, une expression de suprême dédain. Celui qui ne connaissant ni les habitudes ni les goûts du public parisien, entendant accueillir ses promesses, ses vœux et ses espérances par cette réponse extravagante : *Du flan* cherchait en vain le sens de cette interjection dans tous les vocabulaires possibles, et ne parvenant pas à découvrir l'origine, ou la signification de cette expression par trop pittoresque. Elle signifie tout simplement : ce qui a été dit, promis ou demandé ne mérite pas plus d'attention et n'a pas une plus grande valeur que ceux qui se vendent de tous côtés des parts à deux sous.

— Monn. On appelle flan le disque de métal préparé pour recevoir l'empreinte qui doit en faire une monnaie, une médaille ou un jeton. Les flans sont découpés dans les lames lorsque, après leurs passages successifs sous les cylindres des laminoirs, celles-ci ont été réduites à l'épaisseur convenable. Pour s'assurer que la lame est laminée bien à plat, l'ouvrier, à l'aide du compas à main, découpe un flan au centre de la lame et la pèse. S'il est trop lourd, on fait passer la lame sous les rouleaux pour l'amincir ; s'il est trop léger on soumet la lame à un nouveau laminage pour en tirer des flans d'épaisseurs inférieures, ou bien on la remet à la fonte. Les flans destinés à faire des pièces marquées sur la tranchée sont cordonnées à l'extérieur en même temps que les autres ; ils doivent donc être découpés d'un diamètre un peu plus large que celui de la pièce qu'ils doivent produire, afin d'être ramené exactement à ce diamètre par la pression de la machine à cordonner (v. ce mot). Après cette opération, ils sont triés avec soin sur un tamis : on sépare les flans défectueux, mal découpés, présentant des trous ou des bavures, etc., et qui ne pourraient être monnayés. Ceux qui sont refondus les autres sont recuits au rouge cerise, afin de rendre au métal la malléabilité qu'il a pu perdre dans le travail des laminoirs et du découpage, et de faciliter par ce moyen l'action, soit du balancier, soit de la presse monétaire. Les flans sont ensuite livrés par le directeur au contrôleur au monnayage par compte et par poids ; le contrôleur vérifie le compte et le poids des flans qu'il a reçus, les inscrit sur son livre, et remet, après la frappe, au commissaire des monnaies, un compte égal de pièces monnayées représentant, avec les pièces de rebut et les flans qui n'ont pu être frappés, un poids et un nombre correspondant exactement à ceux des flans qui ont été livrés au monnayage. Dès que le flan a reçu l'empreinte des coins, il perd son nom et devient une monnaie, une médaille ou un jeton. Lors que les flans livrés au monnayage sont défectueux, mal préparés ou mal blanchis, le contrôleur en donne avis au commissaire, qui ordonne à la fois leur retour dans les ateliers du directeur. Les flans sont livrés par mannes ou plateaux de poids et quantités déterminés, et ces mannes ou plateaux forment ce qu'on appelle une brève.

— Typogr. V. EMPREINTE.

FLAN (Marie-Alexandre), auteur dramatique ordinaire, né à Paris en 1827, mort en septembre 1870. Après avoir achevé ses études au collège Stanislas, il commença son droit, qu'il abandonna pour suivre ses goûts littéraires. Tout d'abord il livra quelques journaux, il composa un drame en cinq actes, les *Vaudou*, qu'il présenta, en 1851, au Théâtre-Français, mais qui ne fut point reçu. Vers cette époque, grâce à ses relations avec le comte de Paris, il composa les premiers épisodes de romances que celui-ci mit en musique et dont quelques-uns, notamment le

Gagne-Petit, le *Minneur*. *Je chanteurs*, sont devenues populaires. Malgré son premier succès au théâtre, M. Flan résolut de suivre cette carrière, mais sans porter ses visées aussi haut que la première fois. Doué d'une grande facilité, faisant ses couplets avec aisance extrême, il chercha le voie dans ce qui peut appeler le théâtre de genre, et un composé, soit seul, soit en collaboration, un grand nombre de revues, de vaudevilles, de farces, de pièces de circonstance, ou l'on trouve, à défaut de la forme littéraire et du goût que recherchent les délicats, de la verve, de l'entrain et de l'esprit. Nous citerons de lui : *Olympe*, parodie en vers de la tragédie de Ponsard (1853) ; les *Étranges du diable*, revue (1852) ; le *Sire de Framboisy* (1855) ; les *Poètes de la treille* (1857), avec de Jallais et Darcier ; *L'Escarcelle d'or*, féerie (1857), avec Blum ; *Suivez le monde!* (1857), avec le même ; les *Détachements en vacance* (1859), en vingt tableaux ; *L'Amanach comique* (1860) ; *A vos souhaits!* (1860), en vingt tableaux ; le *Plat du jour* (1861) ; *Voilà la chose* (1862) ; *Nip-Nip*, féerie (1863) ; *Lâchez tout!* revue (1863) ; *Zut au berger*, revue (1864), avec de Jallais ; *Bu qui s'avance* (1865), revue en collaboration avec W. Busnach et dont le succès fut très-grand ; le *Diablot boiteux*, revue (1866), avec MM. Blum et Clairville ; les *Petits créés* (1867), comédie-vaudeville, en collaboration avec MM. Prével et Abraham, etc. On lui doit, en outre, les *Rhythmes impossibles* (1867, in-18), recueil de vers, et un grand nombre de chansons composées par le *Caveau*, dont il était membre, et dont il devint président en 1867.

Alexandre Flan habitait, à Neuilly, un petit pavillon qu'il ne quittait guère, où il avait réuni une bibliothèque très-complète au point de vue théâtral, et entassé ces mille riens au milieu desquels l'artiste se délassait du tourbillon parisien. Il était à la époque des Promesses approchées de Paris (septembre 1870). A moitié fou, il empla à la hâte dans des papiers tous ses chers trésors. Mais, dans ce grand sautoir qu'il avait fait, il se trouva si peu de choses, qu'il se désolait et partit pour Paris ; il ne revint plus à Neuilly. Au bout de quelques jours, ses amis à inquiéter, se firent des recherches, on finit par trouver le pauvre garçon dans un hôtel de la rue du Sommerard. Il y était mort frappé d'une fièvre cérébrale.

FLANATIQUE (golfe), latin *Flanaticus sinus*, nom ancien du golfe Quarnero, entre l'Istrie et l'Illirie.

FLANC s. m. (flan — Les étymologistes tirent ordinairement ce mot du haut allemand *lancha*, flan, côté, gothique *flanc*, ancien allemand *lanclan*, d'où aussi l'allemand *flanke*, suédois, hollandais et anglais *flank*, aspiré gutturale s'étant changés en aspirés labiales dans les mots correspondants des idiomes germaniques modernes, ainsi que dans le français *flanc*). Partie latérale du corps comprise entre la hanche et la cavité de la poitrine : *Flanc droit*, *flanc gauche*. *Un large flanc*. *Se coucher sur le flanc*. *Recevoir un coup d'épée dans le flanc*. *Le lion bat ses flancs avec sa longue queue*. (Fén.) *Les insectes respirent par des stigmates ouverts sur leurs flancs*. (H. Berthoulet.)

De tes taureaux nerveux aguilonne les flancs. DEUILLE.

— Par ext. Utérus, lieu où s'opère la conception ; entrailles : *La mère doit nourrir de son lait l'enfant qu'elle a porté dans ses flancs*.

Son flanc de son fardeau sans peine se délive. DESANTANGE.

Des victimes vous-même interrogez le flanc. RACINE.

— Par anal. Partie latérale ; partie intérieure : *Les FLANCs d'un vaisseau*. *Le FLANC d'une montagne*.

De flanc de ces cotéraux pendent des bois épais. LAMARTINE.

La voyez-vous passer, la nue au flanc noir ? V. HUGO.

La nue aux larges flancs s'étend au loin sur l'onde. LAMARTINE.

... Un cheval de bois, par Minerve inventé, Dans ses énormes flancs rept le sage Ulysse. LA FONTAINE.

— Fam. *Se battre les flancs*, Se tourmenter, se donner bien du mal pour arriver à un résultat : *IL SE BAT LES FLANCs pour trouver quelques manières fines*.

— Être sur le flanc, Être allié : *Il est sur le FLANC depuis un grand mois*.

— Prêter le flanc, Présenter le flanc à son adversaire, en se battant ; donner prise : *Malheur à qui prête le flanc à son rival* ; *se battre, sa critique et PRÉTER plus ou moins le FLANC à la satire*. (Th. Gaut.)

Archit. Côté par lequel un pavillon touche à un corps de bâtiment.

— Fortif. Partie du rempart qui s'étend de l'extrémité de la face d'un ouvrage à la gorge ou à l'intérieur de cet ouvrage : *On compte plusieurs espèces de FLANCs : les FLANCs bas, qui défendent le passage du fossé ; le FLANC rasant, perpendiculaire à la ligne de défense ; le FLANC oblique ; le FLANC couvert, qui ren-*

tre en dedans du fossé ; le FLANC concave, tourné en dedans du bastion. (Barr.) *La Partie d'un bastion qui joint la face à la courtine*.

— Art mil. Partie latérale d'une troupe rangée en ordre profond : *Le FLANC d'un bataillon*, *le FLANC d'une compagnie*, *le FLANC d'une armée*. *Courir, attaquer le FLANC*. *Prêter le FLANC*. *Faire un mouvement de FLANC*. *La colonne était attaquée à la fois de FLANC et sur les deux fronts*. (Voi.) *Par le FLANC droit* ; *Par le flanc gauche* ; *Commandements de faire un quart de tour sur la droite, sur la gauche*.

— Mécan. Chacune des faces intérieures des dents d'une roue : *Les FLANCs sont droits, épicycloïdaux ou en développants de cercles*.

— Epithètes. Large, robuste, noble, nerveux, poudreux, palpitant, ruisseau, hâlant, essouffé, nu, découvert, ouvert, en-t'ouvert, meurtri, percé, déchiré, mutilé, sanglant, ensanglanté, pantelant, maigre, maigre, décharné.

(Fig.) Desséché, aride, stérile, verdoyant, sombre, ténébreux, spacieux, vaste, immense, tortueux, arrondi, allongé, élargi, resserré, étroit, profond, déprimé, creux, houx, hideux, horrible, terrible, redoutable, épouvantable, mystérieux.

(Sein). Noble, illustre, glorieux, généreux, magnanime, malheureux, coupable, adultère, incertain, égaré.

— Encycl. Art vétér. On donne le nom de *flanc*, chez les animaux, à la région du corps qui a pour base principale la portion charnue du muscle ilio-abdominal. Il n'est qu'un prolongement du ventre, entre les côtes et la hanche, jusqu'à la poitrine.

On considère dans le flanc trois parties : l'une médiane, oblique, désignée sous le nom de *corde du flanc* ; la seconde, au-dessus de la corde, est dite *flanc supérieur* ; la troisième enfin, au-dessous de la corde, se confond avec le ventre. Le *flanc* est une des plus importantes régions du corps des animaux, et surtout du cheval ; il est le miroir de l'état de santé de l'animal ; la moindre infirmité parfaite les mouvements d'élevation et d'abaissement du thorax. La régularité ou l'irrégularité de la respiration se trahit dans cette région, où l'élevage des mouvements n'est que de la respiration, sans que l'animal se rende compte de rien, puisqu'elle n'est composée que de parties molles.

À l'état de santé, le cheval a la corde du flanc peu saillante et le creux peu apparent. Sauf le *flanc couvert*, peu exposé aux assauts du vent, le flanc est enfoncé, la corde saillante ; on dit que le cheval a le *flanc creux* ou *corde* ; chez les chevaux mous, à ventre avale, le flanc est habituellement creux ; le *flanc retroussé* accompagne toujours la rétraction de l'abdomen.

La longueur de cette région se mesure de la dernière côte à l'angle de la hanche ; elle est en raison que le ventre est, et donne lieu aux mêmes effets. Enfin, le *flanc* est dit *levretté*, quand il donne à l'animal l'apparence de la conformation du levrier. Les chevaux ainsi faits mangent peu, sont délicats sur la nourriture, qu'ils digèrent plus ou moins mal, et, chose extraordinaire, ils ont, en général, beaucoup d'aideur ; mais elle est de courte durée ; ces chevaux se ruinent vite, tout en restant assez longtemps sains.

Les mouvements du flanc exigent l'examen le plus sérieux dans le choix d'un cheval. C'est par eux que l'on reconnaît l'état des organes de la respiration, sans intégrité desquels l'animal ne peut que se ruiner, et à l'aide de ces mouvements doivent être égaux, réguliers, et séparés de temps en temps par des mouvements plus grands, qu'il faut se garder de prendre pour un état maladif. La vitesse de ces mouvements s'accroît par l'exercice ou sous l'influence de la souffrance. L'animal est dit *souffleur* ou *court d'haléine*, s'il reste longtemps essouffé après un travail plus ou moins rapide. Ce défaut se remarque surtout dans les chevaux à poitrine étroite et à flancs retroussés. Dans la *pousse*, les mouvements des flancs sont irréguliers et entrecoupés d'un soubresaut, qui résulte de ce que le mouvement d'affaissement ou d'expiration se fait en deux temps ; c'est-à-dire qu'il est interrompu par un léger mouvement d'élevation qui constitue le soubresaut, et qui se fait à la partie inférieure du flanc, de la pousse. Cet état du flanc est difficile à reconnaître, même après une longue pratique, lorsque le soubresaut est léger. On doit alors soumettre l'animal à un examen minutieux et assez prolongé.

Le flanc du bouf est long, comme ses reins, et toujours un peu creux chez le bouf maigre. Le flanc gauche est toujours rempli par le foie, et par conséquent plus dur que dans la vache, le flanc droit, on peut reconnaître la présence du veau lorsque la gestation est à mi-terme environ. On appuie le point sur la partie inférieure du flanc, de manière à repousser l'utérus ; on le retire brusquement et on le réappuie tout de suite. Dans ce cas, si le fœtus est assez volumineux, il vient frapper le poing en reprenant sa position.

— Art milit. Le mot *flanc* désigne la partie latérale d'une troupe en ordre plus ou moins profond, tandis que l'aile est le point extrême d'une troupe déployée. Il y a encore cette différence, que le mot aile exprime quelquefois un ensemble de troupes placé sur le côté d'une autre troupe, tandis que le flanc signifie

toujours le côté d'une troupe. Les flancs sont perpendiculaires au front, ou, du moins, il vaut mieux qu'il en soit ainsi pour la facilité et la simplicité des manœuvres. Une troupe faisant front de tous côtés cesse d'être flanquée ; cette disposition est propre surtout à l'infanterie. Assurer ses flancs, principalement contre les charges de la cavalerie, est la première règle de l'art de la défense en plaine, et ce principe s'intérresse pas moins une armée sur le champ de bataille qu'un bataillon isolé. Les changements de front à deux mouvements ont quelquefois pour objet de résister à un ennemi par qui on serait pris en flanc. Le résultat le plus ordinaire des conversions en colonne est de présenter une tête de manière à faire face au flanc.

— Fortif. Le flanc de fortification est la partie flanquante qui défend un ouvrage de fortification ou une place de guerre. On l'admet de flancs que le moins possible, parce qu'ils augmentent l'étendue du terrain à défendre. On applique à la fortification l'axiome suivant : « Les points flanquans ne doivent être flanqués que par les points qui les flanquent ». Ainsi, les flancs doivent, par leur position, être garantis de l'attaque, autant que faire se peut.

On distingue plusieurs sortes de flancs de fortification : 1° le flanc de bastion, sorte de flanc qui défend un bastion depuis la courtine jusqu'à l'angle d'épaule. Dans le plan général d'une place, un flanc de bastion doit défendre le flanc du bastion qui lui fait face. L'objet des flancs est de voir le pied des parapets de la berme, puisque ces points ne sauraient être aperçus des hommes qui défendent le flanc du bastion qui se trouve devant. Après avoir soutenu la politique de Cavaignac, il se rallia à celle de Louis-Napoléon, fut élu à la Législative, et vota avec la majorité réactionnaire de cette assemblée. Membre du conseil consultatif après le coup d'État du 2 décembre 1851, il devint, en 1852, conseiller d'État, et fut chargé des fonctions pendant toute la durée de l'Empire.

FLANDIN (Eugène - Napoléon), peintre, voyageur, archéologue, écrivain français, né à Naples en 1809. D'une intelligence remarquable et précoce, il avait, jeune encore, un grand enthousiasme pour la peinture et les littératures. Ce fut le peintre qui l'entraîna vers l'Égypte. A Paris, où il était venu avec son père à la chute du roi Murat, il s'occupa de dessin plus encore que de grec et de latin, et cette étude lui inspira le désir ardent de visiter les chefs-d'œuvre des maîtres de la Renaissance. Il alla donc visiter l'Italie en 1834. Peu après son retour, il exposa la *Ville de Venise* et le *Port des Soupirs*. Ce premier Salon (1835) fut remarqué des artistes et du monde officiel dans lequel M. Flanquin perdit bientôt d'excellentes relations. Aussi la *Ville de Venise* fut-elle achetée par l'État, tandis que la Société des amis des arts s'empara du *Port des Soupirs*, qui disputaient de nombreux amateurs. Bien qu'il fût exilé, il ne fut pas, ce succès n'était pas immérité. Les deux toiles de M. Flanquin ne sont pas des photographies colorées d'après nature, ou le site ; ce sont de vrais tableaux. L'auteur a vu ces deux aspects de la ville romaine avec les yeux d'un poète, avec l'enthousiasme d'un ami du soleil ; aussi s'est-il dans son œuvre de la chaleur, de la vie.

Vivement encouragé par cet accueil flatteur, l'artiste alla chercher, dans cette Algérie que nous venons de conquérir, un nouvel aliment aux besoins matériels de sa brillante organisation. Mais le peintre solitaire ne dut occuper dans cette première partie de la notice. C'est aussi comme peintre qu'il alla visiter les débris encore fumants de Constantinople, où il sut retrouver les phases diverses du combat qui nous l'avait livrée. *L'Assaut de Constantinople*, qu'il peignit d'après ses études, se fit remarquer parmi les nombreuses batailles du Salon de 1838. Le roi Louis-Philippe, l'un des admirateurs de cette petite page d'histoire, l'acheta et la fit placer dans son château de Neuilly. Cette belle peinture fut extrêmement maltraitée dans l'invaison du château en 1848 ; elle fut déchirée, froissée, souillée. Mais la reine, qui tenait ce tableau comme à un précieux souvenir de famille, fit fouiller tout Paris pour en découvrir les restes, s'ils existaient. Les morceaux de cette toile précieuse furent découverts chez un marchand de bric-à-brac, et le tableau reconstruit et sa place dans les reliques de Cléopâtre. L'artiste, en 1837, avait exécuté, pour l'État, une *Vue de la muraille d'Alger* qui lui avait valu une deuxième médaille au Salon. Cette récompense eût été mieux méritée par *L'Assaut de Constantinople*, qui, par un hasard, fut exposé à la ville dont il porte le nom ; cette province, qui formait en grande partie sous le premier Empire le département français de l'Éscaut, comprend presque toute la et du pays de Was. Le sol, plat au nord, accidenté, entrecoupé de collines au midi, presque partout sablonneux, n'est devenu largement productif qu'à l'aide d'une culture européenne, qui doit ses progrès à l'initiative de M. de Sarcey en Perse. M. Flanquin l'emporta sur tous ses concurrents. Le peintre archéologue, après deux ans d'études et d'observations, revint avec un ouvrage admirable, un véritable monument, qui lui valut des rapports très-louangeurs de l'Académie des sciences et le ruban de la Légion d'honneur. Peu après, une seconde mission l'envoya à Ninive et au Bostan, pour continuer l'étude des fouilles sur une vaste échelle. En 1845, à son retour à Paris, les Chambres votèrent d'en-

d'expériences sur les poisons, et présenta sur cette matière, à l'Académie des sciences, de 1841 à 1845, plusieurs *Mémoires*, dont l'un parut à l'occasion du procès de M^{me} Lafarge et donna lieu, entre lui et Orfila, à une polémique des plus vives. En 1846, il fut nommé membre du conseil de docteurs en Médecine. Ses ouvrages les plus saillants, dont il a rédigé le *Rapport général* pour l'année 1847. Ses principaux ouvrages sont : *Études et souvenirs de voyages en Italie* (en Suisse (1838, 2 vol. in-8°) ; *De l'usage des principes immédiats des végétaux toxiques* (1847) et *Traité des poisons ou Toxicologie appliquée à la médecine légale* (1846-1853, 3 vol. in-8°), son œuvre capitale, dans laquelle il montre que les poisons sont des matières assimilables qui pénètrent dans l'organisme par absorption.

FLANDIN (Louis-Hugues), homme politique, né à Paris en 1804. Il fut reçu avocat en 1827, et prit, pendant les trois dernières années de la royauté de Charles X, une part active au mouvement de l'opposition libérale, dans les sociétés savantes, dans toutes les associations qui tendaient à une explosion révolutionnaire. Il fut l'un des plus ardeents dans la révolution de Juillet. Sous le gouvernement de Louis-Philippe, il continua à faire partie de l'opposition, fut nommé, après la révolution du 24 février 1848, avocat général à la cour d'appel de Paris, mais ne fut nommé pour siéger, comme représentant de Seine-et-Oise, à l'Assemblée constituante. Après avoir soutenu la politique de Cavaignac, il se rallia à celle de Louis-Napoléon, fut élu à la Législative, et vota avec la majorité réactionnaire de cette assemblée. Membre du conseil consultatif après le coup d'État du 2 décembre 1851, il devint, en 1852, conseiller d'État, et fut chargé des fonctions pendant toute la durée de l'Empire.

FLANDRE (Eugène - Napoléon), peintre, voyageur, archéologue, écrivain français, né à Naples en 1809. D'une intelligence remarquable et précoce, il avait, jeune encore, un grand enthousiasme pour la peinture et les littératures. Ce fut le peintre qui l'entraîna vers l'Égypte. A Paris, où il était venu avec son père à la chute du roi Murat, il s'occupa de dessin plus encore que de grec et de latin, et cette étude lui inspira le désir ardent de visiter les chefs-d'œuvre des maîtres de la Renaissance. Il alla donc visiter l'Italie en 1834. Peu après son retour, il exposa la *Ville de Venise* et le *Port des Soupirs*. Ce premier Salon (1835) fut remarqué des artistes et du monde officiel dans lequel M. Flanquin perdit bientôt d'excellentes relations. Aussi la *Ville de Venise* fut-elle achetée par l'État, tandis que la Société des amis des arts s'empara du *Port des Soupirs*, qui disputaient de nombreux amateurs. Bien qu'il fût exilé, il ne fut pas, ce succès n'était pas immérité. Les deux toiles de M. Flanquin ne sont pas des photographies colorées d'après nature, ou le site ; ce sont de vrais tableaux. L'auteur a vu ces deux aspects de la ville romaine avec les yeux d'un poète, avec l'enthousiasme d'un ami du soleil ; aussi s'est-il dans son œuvre de la chaleur, de la vie.

Vivement encouragé par cet accueil flatteur, l'artiste alla chercher, dans cette Algérie que nous venons de conquérir, un nouvel aliment aux besoins matériels de sa brillante organisation. Mais le peintre solitaire ne dut occuper dans cette première partie de la notice. C'est aussi comme peintre qu'il alla visiter les débris encore fumants de Constantinople, où il sut retrouver les phases diverses du combat qui nous l'avait livrée. *L'Assaut de Constantinople*, qu'il peignit d'après ses études, se fit remarquer parmi les nombreuses batailles du Salon de 1838. Le roi Louis-Philippe, l'un des admirateurs de cette petite page d'histoire, l'acheta et la fit placer dans son château de Neuilly. Cette belle peinture fut extrêmement maltraitée dans l'invaison du château en 1848 ; elle fut déchirée, froissée, souillée. Mais la reine, qui tenait ce tableau comme à un précieux souvenir de famille, fit fouiller tout Paris pour en découvrir les restes, s'ils existaient. Les morceaux de cette toile précieuse furent découverts chez un marchand de bric-à-brac, et le tableau reconstruit et sa place dans les reliques de Cléopâtre. L'artiste, en 1837, avait exécuté, pour l'État, une *Vue de la muraille d'Alger* qui lui avait valu une deuxième médaille au Salon. Cette récompense eût été mieux méritée par *L'Assaut de Constantinople*, qui, par un hasard, fut exposé à la ville dont il porte le nom ; cette province, qui formait en grande partie sous le premier Empire le département français de l'Éscaut, comprend presque toute la et du pays de Was. Le sol, plat au nord, accidenté, entrecoupé de collines au midi, presque partout sablonneux, n'est devenu largement productif qu'à l'aide d'une culture européenne, qui doit ses progrès à l'initiative de M. de Sarcey en Perse. M. Flanquin l'emporta sur tous ses concurrents. Le peintre archéologue, après deux ans d'études et d'observations, revint avec un ouvrage admirable, un véritable monument, qui lui valut des rapports très-louangeurs de l'Académie des sciences et le ruban de la Légion d'honneur. Peu après, une seconde mission l'envoya à Ninive et au Bostan, pour continuer l'étude des fouilles sur une vaste échelle. En 1845, à son retour à Paris, les Chambres votèrent d'en-

thousiasme le crédit nécessaire pour la publication des recueils immenses apportés par M. Flanquin. Les éditions de ses ouvrages sont ainsi cataloguées : *Voyage en Perse* (1843) ; *Voyage à Ninive* (1845) ; *architecture, sculpture, ethnologie* (1846) ; *Études et souvenirs de voyages en Italie* (en Suisse (1838, 2 vol. in-8°) ; *De l'usage des principes immédiats des végétaux toxiques* (1847) et *Traité des poisons ou Toxicologie appliquée à la médecine légale* (1846-1853, 3 vol. in-8°), son œuvre capitale, dans laquelle il montre que les poisons sont des matières assimilables qui pénètrent dans l'organisme par absorption.

A cette époque de sa vie, dernière phase de sa carrière, il semble que les souvenirs d'enfance, les joies du paysagiste aient dominé la gloire du savant voyageur. Nous le voyons, en effet, reprendre les pinceaux et produire successivement plusieurs œuvres intéressantes : en 1855, *Vue de la Corne-d'Or et de Stamboul*, *Grande mosquée d'Isphahan*, *Vue de Constantinople*, *Entrée du Dosphore* ; en 1857, *Intérieur de l'église Saint-Marc*, *Vue de Tripoli*, en 1860, *Un angle du palais des doges à Venise*, etc.

M. Eugène Flanquin s'est, dit-on, retiré depuis à Tours, dans la douce solitude tant aimée des voyageurs qui ne voyagent plus. Les richesses de ce pays, où se dressent à chaque pas mille souvenirs de notre histoire, occupent ses loisirs de savant, de peintre, d'archéologue ; au milieu de quelques amis qui l'aiment et qui l'admirent, il se livre à des travaux toujours aux brillants avantages que lui vaudrait sa notoriété, s'il venait prendre à Paris la place éminente qui lui est due.

FLANDRE, en flamand *Vlaenderen*, nom donné autrefois à tout le pays compris entre la mer du Nord, l'Artois, les Flandres et le Brabant. Cette province est partagée en trois parties distinctes. L'une, connue sous le nom de Flandre française, divisée, des les temps reculés, en Flandre maritime ou flammingante et en Flandre wallonne ou intendantes, fait aujourd'hui partie du territoire français ; elle a formé le département du Nord. Les deux autres, Flandre française occidentale et Flandre française orientale, deux provinces du royaume de Belgique, distinguées l'une de l'autre par des dénominations empruntées à leur situation respective.

Flandre française. La Flandre française était une province septentrionale de l'ancien royaume de France, située entre la mer du Nord au N., les Pays-Bas au N.-E., le Hainaut français et le Cambrésis à l'E. et au S., et l'Artois au S. Elle fut conquise par Louis XI, et dont l'Éscaut et la Lys, le sol de cette ancienne province est le plus riche de la France en houille et en mines de fer ; il produit l'un de nos meilleurs tabacs et le lin le plus estimé de nos contrées, on y récolte des céréales, du houblon, de la betterave, du chanvre, du colza ; on y élève un nombre considérable de bêtes à cornes et de chevaux. Les laines de cette contrée, longtemps l'objet d'un commerce considérable, sont encore très-recherchées. Les routes, les canaux, les chemins de fer entretiennent l'activité ; les usines et les manufactures y sont très-nombreuses. La Flandre française est divisée en trois parties : 1° le quartier de Terre-Franche, villes principales : Dunkerque, Gravelines, Hondschotele ; 2° le quartier de Cassel, villes principales : Cassel, Hazebrouck ; 3° le quartier de Lille, divisé en châtellenie de Lille, villes principales : Lille, Armentières, Commines, Bouvines, Roubaix ; châtellenie d'Orchies, villes principales : Orchies, Marchiennes, Saint-Amand, Mortagne, et bailliage de Douai, ville principale : Douai. (V. la partie historique, ci-après.)

Flandre orientale. Cette province du royaume belge est bornée au N. par la province hollandaise de Zélande, à l'E. par celles d'Anvers et de Brabant, au S. par le Hainaut, à l'O. par la Flandre occidentale. Sa superficie, 299,787 hectares ; 787,070 hab. Chef-lieu, Gand ; villes principales : Oudenarde, Termonde, Volkeren, Oost, Saint-Nicolas. La Flandre orientale est divisée en six arrondissements : Gand, Oudenarde, Termonde, Ecloo, Alost, Saint-Nicolas. Chacun d'eux a pour chef-lieu la ville dont il porte le nom ; cette province, qui formait en grande partie sous le premier Empire le département français de l'Éscaut, comprend presque toute la partie orientale de l'ancien comté de Flandre, et du pays de Was. Le sol, plat au nord, accidenté, entrecoupé de collines au midi, presque partout sablonneux, n'est devenu largement productif qu'à l'aide d'une culture européenne, qui doit ses progrès à l'initiative de M. de Sarcey en Perse. M. Flanquin l'emporta sur tous ses concurrents. Le peintre archéologue, après deux ans d'études et d'observations, revint avec un ouvrage admirable, un véritable monument, qui lui valut des rapports très-louangeurs de l'Académie des sciences et le ruban de la Légion d'honneur. Peu après, une seconde mission l'envoya à Ninive et au Bostan, pour continuer l'étude des fouilles sur une vaste échelle. En 1845, à son retour à Paris, les Chambres votèrent d'en-

thousiasme le crédit nécessaire pour la publication des recueils immenses apportés par M. Flanquin. Les éditions de ses ouvrages sont ainsi cataloguées : *Voyage en Perse* (1843) ; *Voyage à Ninive* (1845) ; *architecture, sculpture, ethnologie* (1846) ; *Études et souvenirs de voyages en Italie* (en Suisse (1838, 2 vol. in-8°) ; *De l'usage des principes immédiats des végétaux toxiques* (1847) et *Traité des poisons ou Toxicologie appliquée à la médecine légale* (1846-1853, 3 vol. in-8°), son œuvre capitale, dans laquelle il montre que les poisons sont des matières assimilables qui pénètrent dans l'organisme par absorption.

A cette époque de sa vie, dernière phase de sa carrière, il semble que les souvenirs d'enfance, les joies du paysagiste aient dominé la gloire du savant voyageur. Nous le voyons, en effet, reprendre les pinceaux et produire successivement plusieurs œuvres intéressantes : en 1855, *Vue de la Corne-d'Or et de Stamboul*, *Grande mosquée d'Isphahan*, *Vue de Constantinople*, *Entrée du Dosphore* ; en 1857, *Intérieur de l'église Saint-Marc*, *Vue de Tripoli*, en 1860, *Un angle du palais des doges à Venise*, etc.

M. Eugène Flanquin s'est, dit-on, retiré depuis à Tours, dans la douce solitude tant aimée des voyageurs qui ne voyagent plus. Les richesses de ce pays, où se dressent à chaque pas mille souvenirs de notre histoire, occupent ses loisirs de savant, de peintre, d'archéologue ; au milieu de quelques amis qui l'aiment et qui l'admirent, il se livre à des travaux toujours aux brillants avantages que lui vaudrait sa notoriété, s'il venait prendre à Paris la place éminente qui lui est due.

FLANDRE, en flamand *Vlaenderen*, nom donné autrefois à tout le pays compris entre la mer du Nord, l'Artois, les Flandres et le Brabant. Cette province est partagée en trois parties distinctes. L'une, connue sous le nom de Flandre française, divisée, des les temps reculés, en Flandre maritime ou flammingante et en Flandre wallonne ou intendantes, fait aujourd'hui partie du territoire français ; elle a formé le département du Nord. Les deux autres, Flandre française occidentale et Flandre française orientale, deux provinces du royaume de Belgique, distinguées l'une de l'autre par des dénominations empruntées à leur situation respective.

Flandre française. La Flandre française était une province septentrionale de l'ancien royaume de France, située entre la mer du Nord au N., les Pays-Bas au N.-E., le Hainaut français et le Cambrésis à l'E. et au S., et l'Artois au S. Elle fut conquise par Louis XI, et dont l'Éscaut et la Lys, le sol de cette ancienne province est le plus riche de la France en houille et en mines de fer ; il produit l'un de nos meilleurs tabacs et le lin le plus estimé de nos contrées, on y récolte des céréales, du houblon, de la betterave, du chanvre, du colza ; on y élève un nombre considérable de bêtes à cornes et de chevaux. Les laines de cette contrée, longtemps l'objet d'un commerce considérable, sont encore très-recherchées. Les routes, les canaux, les chemins de fer entretiennent l'activité ; les usines et les manufactures y sont très-nombreuses. La Flandre française est divisée en trois parties : 1° le quartier de Terre-Franche, villes principales : Dunkerque, Gravelines, Hondschotele ; 2° le quartier de Cassel, villes principales : Cassel, Hazebrouck ; 3° le quartier de Lille, divisé en châtellenie de Lille, villes principales : Lille, Armentières, Commines, Bouvines, Roubaix ; châtellenie d'Orchies, villes principales : Orchies, Marchiennes, Saint-Amand, Mortagne, et bailliage de Douai, ville principale : Douai. (V. la partie historique, ci-après.)

Flandre orientale. Cette province